

REGLEMENT D'UTILISATION DES RESSOURCES NUMERIQUES

*La médiathèque Ormédo est un établissement culturel de la ville d'Orvault. Les ressources numériques y sont mises à la disposition des usagers dans le **respect de nos missions de service public** ; la diversité des outils proposés ainsi que leur qualité dépendent de l'usage raisonnable et respectueux qui en est fait. Pour cela, nous demandons donc à chacun(e) de prendre connaissance du présent règlement, lequel prolonge et précise le règlement intérieur général des bibliothèques municipales.*

Les conditions d'usage détaillées ci-dessous s'appliquent de plein droit à toute personne faisant un usage ponctuel ou régulier des ressources numériques de la médiathèque Ormédo.

Sont considérées comme « usagers » les personnes, adhérentes ou non, utilisant une ou plusieurs ressources de la médiathèque.

Sont considérées comme « adhérents » les personnes bénéficiant d'une inscription, valide et à jour, au réseau des bibliothèques de la ville d'Orvault.

Le personnel de la médiathèque reste à l'écoute et à la disposition de chacun(e) pour orienter, informer et guider tous les usagers dans leurs usages des ressources numériques.

Conditions d'accès :

- Les postes informatiques (ordinateurs), ainsi que les appareils nomades (liseuses, tablettes, etc.), sont utilisables sur place par tous les usagers de la structure. L'emprunt à domicile, réservé aux adhérents, n'est possible que pour les liseuses, dans la limite de leur disponibilité. Pour les non-adhérents, une pièce d'identité est demandée lors de l'utilisation des appareils nomades.
- La navigation sur Internet – à partir des postes informatiques de la médiathèque ou via nos accès Wifi – est libre pour les adhérents, après création d'un compte nominatif. Les non-adhérents sont priés de solliciter un accès auprès du personnel.
- Les enfants de moins de 8 ans ne peuvent pas utiliser les postes informatiques sans être accompagnés d'une personne majeure.

- Le temps d'utilisation des postes informatiques et des équipements nomades (tablettes, liseuses hors emprunts) est limité à 2 h par usager et par jour.
- Un poste informatique ne peut être utilisé par plus de 2 personnes simultanément.

Conditions d'utilisation :

- Les usagers peuvent utiliser les postes informatiques mis à leur disposition dans les espaces publics de la médiathèque sans inscription préalable. Le personnel de la médiathèque se réserve le droit d'organiser un planning, basé sur des réservations, en cas de forte affluence.
- L'usage de tout support personnel de stockage de données (périphérique connecté par port USB, CD...) est précédé d'une analyse antivirus automatique. En cas d'infection, le fichier infecté pourra être détruit.
- En cas de dysfonctionnement apparent ou si l'utilisateur rencontre le moindre problème pouvant être lié au matériel physique ou aux programmes, il est indispensable de le signaler au personnel de la structure.
- Les impressions de documents et les photocopies sont payantes ; les tarifs, révisibles, sont fixés par arrêté municipal.

Internet :

Nous tenons à rappeler que le contenu diffusé sur Internet peut se révéler choquant, partial, voire illégal. La Ville d'Orvault, la médiathèque et le personnel de la structure ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables des données, informations et contenus divers rencontrés lors de vos navigations.

Afin de respecter la loi du 23 janvier 2006 et le décret du 24 mars 2006 relatif à la conservation des données des communications électroniques, la médiathèque se réserve le droit de **conserver pendant 1 an** certaines données issues des navigations des usagers :

- Adresse URL des sites consultés
- Date et heure des connexions
- Identifiant utilisé pour la connexion
- Sites les plus consultés
- Volume des données reçues et transmises

Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, les usagers bénéficient d'un droit d'accès et de rectification pour les informations les concernant. Pour exercer ce droit, il est nécessaire de s'adresser au personnel de la structure.

En utilisant les accès Internet proposés par la médiathèque, **l'utilisateur s'engage à ne pas :**

- Consulter ou utiliser des données, fichiers ou ressources de nature pornographique ou sexuellement explicites, ou incitant à la violence, à la discrimination, à la haine raciale ou plus généralement contraires à la loi,

- Télécharger, transférer ou diffuser des fichiers illégaux,
- Utiliser les services de P2P (Peer-to-Peer),
- Enfreindre la législation française, notamment au niveau de la propriété littéraire et artistique (droit d'auteur).

Concernant le droit d'auteur, le personnel de la bibliothèque reste à la disposition des usagers, afin de les informer et de les guider.

Réseau et ressources numériques :

Les personnes utilisant des ressources mises à disposition par la médiathèque **ne doivent en aucun cas** tenter de contourner les protections et limitations mises en place sur les matériels et ressources de la médiathèque, modifier la configuration des équipements de la médiathèque ou tenter d'accéder aux « fichiers systèmes », utiliser les fichiers temporairement mis à disposition d'autres utilisateurs sans leur accord préalable et explicite, ou encore installer leurs propres logiciels sur les équipements de la médiathèque.

De façon générale, tous les usagers des équipements de la médiathèque s'engagent à ne pas effectuer d'actes pouvant être assimilés à du piratage ou du vandalisme (informatique ou non).

Le personnel de la médiathèque se réserve le droit d'accéder aux fichiers des utilisateurs en cas de problème ; pour cette raison, ainsi que par précaution élémentaire, il est demandé de **ne pas laisser accessible tout fichier contenant des informations confidentielles.**

Le personnel de la médiathèque peut être amené à surveiller les activités et connexions des utilisateurs ; il peut, de plus, interrompre une tâche en cours ou toute connexion en cas de problème.

Le non-respect du présent règlement peut entraîner une exclusion (temporaire ou définitive) de la médiathèque Ormédo et du réseau des bibliothèques. Toute infraction à la loi expose l'utilisateur à des poursuites de la part des autorités compétentes.

Nous comptons sur chacun(e) pour tout mettre en œuvre afin de permettre l'usage le plus fluide, ouvert et équitable des ressources numériques et vous remercions de votre coopération.